



EMPLOI &  
SÉCURITÉ SOCIALE



LOGEMENT



SANTÉ



STATUTS DE SÉJOUR  
& MIGRATIONS



INSTITUTIONS



ENSEIGNEMENT



VIE QUOTIDIENNE



VIVRE ENSEMBLE



## ENSEIGNEMENT

# les inégalités à l'école

## objectifs

Réfléchir aux principales causes des inégalités à l'école

Analyser l'influence des capitaux économiques, sociaux, culturels dans le parcours scolaire

Pour réaliser cette animation, il est indispensable que les participants aient une connaissance minimum de la manière dont fonctionne l'école en Belgique.

Il est donc conseillé de réaliser d'abord les animations 2 «Le système scolaire» et 3 «Les parcours scolaires et leurs débouchés professionnels» de la mallette «Enseignement» [WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ENSEIGNEMENT](http://WWW.LIRE-ET-ECRIRE.BE/ENSEIGNEMENT)

## étape 1 ➔ l'école primaire

### matériel

FOURNI

12 cartes (3 par enfant) qui décrivent la situation familiale de chacun des enfants

16 cartes (4 par enfant) avec des situations

FOURNI, A DUPLIQUER

Néant

A SE PROCURER

- Revues et magazines à découper
- Ciseaux
- Colle
- 4 grands cartons qui serviront à faire des enfants-sandwichs
- Bandelettes

A SE PROCURER, A DUPLIQUER

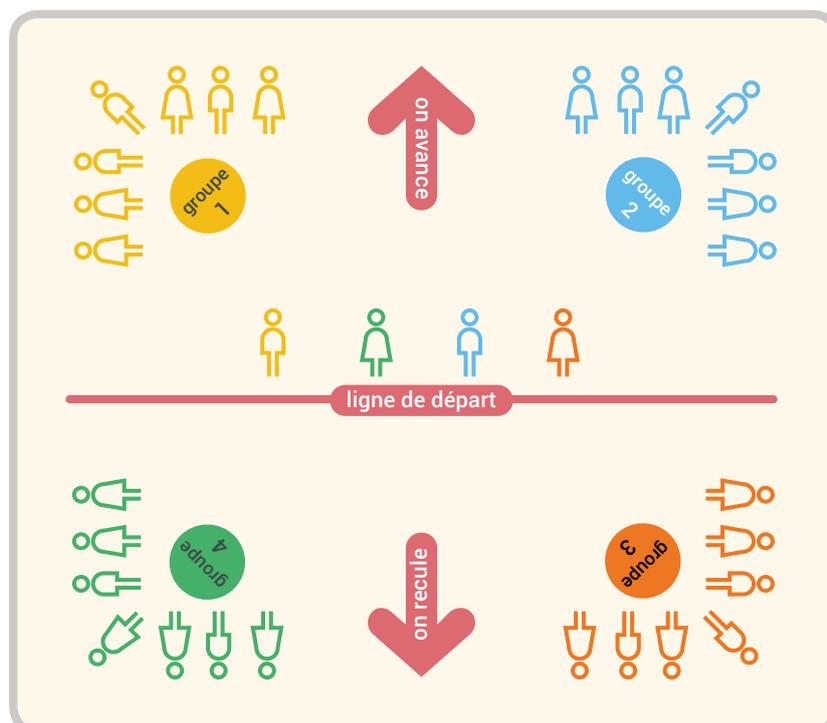
Néant

ANNEXE

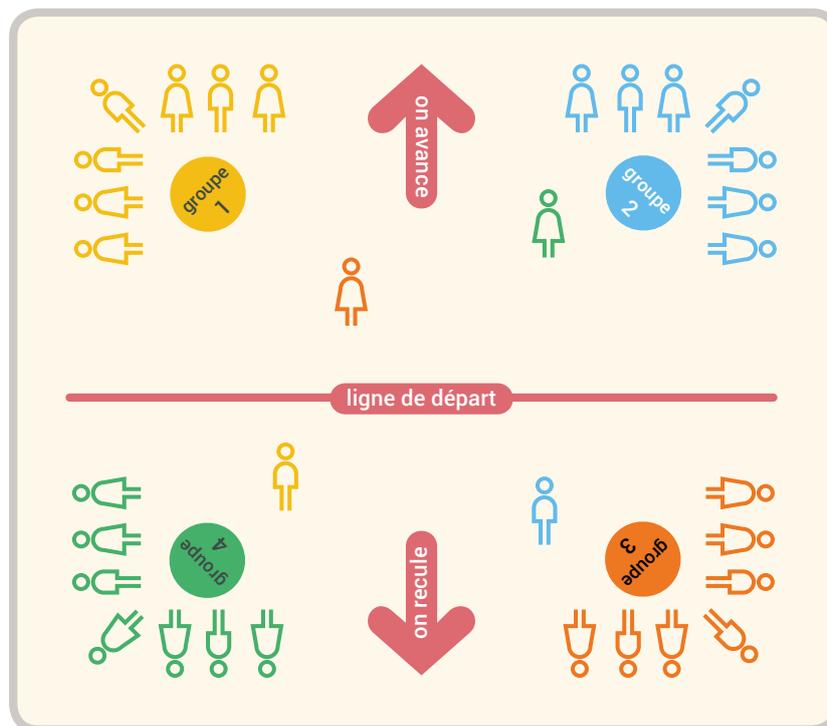
- 1 Brève description de sites à consulter
- 2 Les voies multiples de la ségrégation scolaire, une étude de l'APED, Journal de l'alpha 194, 3<sup>e</sup> trimestre 2014

## déroulement

- L'animateur répartit les participants en quatre sous-groupes, chacun représentant une famille.
- Chaque sous-groupe va s'intéresser au parcours d'un enfant et reçoit trois cartes précisant son milieu de vie : l'une décrit la situation économique, la deuxième dépeint la situation culturelle et la troisième, la situation sociale de la famille.
- Sur un grand carton enfant-sandwich, chaque sous-groupe illustre les caractéristiques de «son» enfant par des dessins, des collages à partir de ces trois cartes.
- Les participants s'imprègnent de la situation de cet enfant.
- Chaque sous-groupe désigne ensuite une personne qui représentera physiquement l'enfant.
- Lorsque les sous-groupes ont terminé de préparer l'enfant, l'animateur les invite à revenir en plénière. Il est important que les membres d'une même famille restent les uns près des autres.
- Chaque famille présente son enfant.



- L'animateur donne aux quatre familles une situation-problème identique et les familles se reforment. Durant cinq minutes, les familles discutent afin de savoir si l'enfant pourra dépasser la situation-problème : si oui, comment, si non, pourquoi.
- Pendant que les familles discutent, l'animateur trace au sol, au milieu de la salle, une ligne.
- Les enfants se placent sur cette ligne.
- A tour de rôle, chaque enfant avance ou recule d'un pas, suivant que sa famille a décidé qu'il dépassera ou non la situation-problème. Celle-ci expose aux autres les raisons de sa décision.
- Lorsque les quatre familles ont fait connaître leur décision, l'animateur marque la place de chaque enfant, lequel rejoint sa famille.
- L'animateur donne une deuxième situation-problème aux quatre familles qui s'accordent une nouvelle fois quant à savoir si l'enfant la surmontera.
- Les enfants se replacent où ils étaient arrivés, sur la marque tracée par l'animateur, et on procède de la même façon que précédemment.
- On répète encore deux fois ce déroulement avec deux autres situations. On arrive à une situation semblable à celle-ci :



- Lorsque les quatre situations-problèmes ont été abordées, l'animateur demande aux enfants-sandwichs comment ils se sont sentis.
- Il pose ensuite à tous les participants des questions en lien avec la position des enfants :

Quelles différences notez-vous entre les enfants ?

Cette animation reflète-t-elle ce qui se passe dans la réalité ? En quoi ? Pourquoi est-ce ainsi ?

- On dégage ainsi des causes des inégalités scolaires, que l'on écrit sur des bandelettes. L'animateur explique la théorie de Bourdieu en lien avec les capitaux (voir annexe 1).

# étape 2 ➔ le choix de l'école secondaire

## matériel

FOURNI

4 cartes qui présentent des écoles secondaires

FOURNI, A DUPLIQUER

Néant

A SE PROCURER

Bandelettes

A SE PROCURER, A DUPLIQUER

Néant

ANNEXE

Néant

## déroulement

- L'animateur forme quatre sous-groupes différents de ceux de l'étape précédente. Chaque sous-groupe doit compter un membre de chaque famille de l'étape 1. L'animateur explique que les enfants ont grandi. Ils ont ou n'ont pas obtenu leur CEB. Il est l'heure pour les parents de choisir une école secondaire.
- Chaque sous-groupe représente une école et doit préparer une séance d'information pour les parents qui souhaitent y inscrire leur enfant :

Voici l'école où vous travaillez. Préparez une séance d'information à destination de parents dont les enfants vont entrer dans le secondaire à la rentrée prochaine.

Les points à éclaircir :

- quel est le rôle de chacun, que va-t-il dire lors de la séance d'information ?
- Comment allez-vous présenter l'école ?
- Quelles sont les informations que les parents doivent connaître ?
- Pourquoi choisir cette école, quels sont ses atouts ?

Vous aurez cinq minutes de présentation en plénière. Les autres sous-groupes joueront le rôle des parents et disposeront ensuite de cinq minutes pour vous poser des questions.

- Chaque sous-groupe présente donc son école aux autres participants (les parents).

- Après chaque présentation, l'animateur prévoit un moment d'analyse :

Quelles sont les caractéristiques de cette école ?

Qu'est-ce qui vous a plu ?

Qu'est-ce qui vous a étonné, choqué, énervé ?

- Lorsque toutes les écoles ont été présentées, on procède à une analyse plus générale :

Cette animation reflète-t-elle ce qui se passe dans la réalité ?

Il existe des écoles si différentes : qu'en pensez-vous ? Cela pose-t-il des problèmes ? Si oui, lesquels ?

- Grâce aux échanges, le groupe complète les bandelettes des causes des inégalités scolaires.

## étape 3 ➔ le parcours des jeunes dans le secondaire

### matériel

FOURNI

Affiche du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

A4 avec la silhouette des jeunes

FOURNI, A DUPLIQUER

Néant

A SE PROCURER

➔ Affiches

➔ Matériel de dessin

➔ Colle

➔ Ruban à dessin ou pastilles repositionnables

➔ Les bandelettes des étapes précédentes

A SE PROCURER, A DUPLIQUER

Néant

ANNEXE

Néant

### déroulement

- Les familles de l'étape 1 se reconstituent.
- L'animateur explique que l'on va travailler sur le parcours des enfants en secondaire à partir des questions suivantes :





EMPLOI &  
SÉCURITÉ SOCIALE



LOGEMENT



SANTÉ



STATUTS DE SÉJOUR  
& MIGRATIONS



INSTITUTIONS



ENSEIGNEMENT



VIE QUOTIDIENNE



VIVRE ENSEMBLE



# les annexes

## annexe ➔ 1 brève description de sites à consulter

L'égalité des chances à l'école n'existe pas : Bourdieu, Passeron  
[onscauser.com/legalite-des-chances-a-lecole-nexiste-pas-bourdieu-passeron-sociologie-01-onscauser](https://www.onscauser.com/legalite-des-chances-a-lecole-nexiste-pas-bourdieu-passeron-sociologie-01-onscauser) (14 minutes) :

- aborde le thème de la culture légitime transmise par l'école, du capital culturel hérité ;
- parle des façons dont l'école sanctionne les manières d'être et de parler... des enfants, difficiles à enseigner à l'école et d'abord fonction des milieux et des classes sociales ;
- examine la façon dont les différents milieux sociaux envisagent leur rapport à l'école.

Inégalités et ségrégations scolaires, APED

[www.youtube.com/watch?v=l8MW-GMjpkk](https://www.youtube.com/watch?v=l8MW-GMjpkk) (1 heure) :

- part de l'analyse PISA et présente différents graphiques expliquant les inégalités ;
- analyse et questionne les causes des inégalités scolaires une par une : ségrégation résidentielle, immigration, inégalités de revenus et de fortune, filières, redoublement, quasi-marché scolaire, réseaux, financement. Pour chacune d'entre elles, il montre des graphiques et donne des explications en langage accessible, prouvant que les causes structurelles sont clairement les plus influentes ;

- insiste sur l'avantage de petites classes, en particulier pour les milieux populaires ;
- expose une série de propositions de l'APED : réduire les effectifs en primaire, lutter contre le quasi-marché scolaire, encourager des pratiques inclusives, prolonger le tronc commun. Ces propositions sont comparées aux mesures annoncées dans le Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- s'achève par des réflexions sur l'égalité des chances et l'évolution du marché du travail.

Avons-nous l'enseignement le plus inégalitaire au monde ? par Ariane Bay (Ulg)  
[www.youtube.com/watch?v=IOCaIX7svuM](http://www.youtube.com/watch?v=IOCaIX7svuM) (4 minutes) :

Répond à trois questions :

- l'école est-elle la même partout ?
- Aborde les filières, les différences de performance entre écoles, le redoublement ;
- quelles sont les conséquences pour les élèves ? Aborde le décrochage, la démotivation, la différence des contenus dans les compétences de base entre écoles élitistes et écoles ghettos) ;
- avons-nous l'enseignement le plus inégalitaire au monde ? Fait référence à l'étude PISA.

Pierre Bourdieu et le capital

[www.youtube.com/watch?v=qNax7QhKLno](http://www.youtube.com/watch?v=qNax7QhKLno) (3 minutes) : explique de façon simple les capitaux dans la théorie de Bourdieu.

## annexe ➡ 2 les voies multiples de la ségrégation scolaire

Une étude de l'APED, Journal de l'alpha 194, 3<sup>e</sup> trimestre 2014

## Les voies multiples de la ségrégation scolaire

Si on commence à savoir que les résultats de PISA<sup>1</sup> nous apprennent plus sur les écarts au sein d'un même pays que sur les écarts entre pays<sup>2</sup>, on connaît souvent beaucoup moins les facteurs qui expliquent ces écarts. Afin de les mettre à jour, Nico Hirtt (Aped) a réalisé un retraitement des résultats de PISA 2012, qui lui permet d'affirmer que le système d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est parmi les champions européens<sup>3</sup> de la reproduction des inégalités sociales. Dans les lignes qui suivent, nous reprenons la partie de son analyse consacrée aux facteurs de ségrégation, en nous centrant principalement sur la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans pour autant négliger les intéressantes comparaisons avec les pays nordiques.<sup>4</sup>

### Une étude de l'Aped

1 PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves de l'OCDE), « évalue dans quelle mesure les élèves âgés de 15 ans ont acquis des connaissances et compétences essentielles pour pouvoir participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes, en particulier en compréhension de l'écrit, en mathématiques, en sciences et en résolution de problèmes ». Cette enquête est menée tous les 3 ans. La dernière date de 2012 (résultats publiés en décembre 2013). 18 pays européens y ont participé et, en Belgique, la Communauté flamande et la Fédération Wallonie-Bruxelles dont les résultats ont été présentés séparément.

2 Les premiers sont cinq fois plus importants que les seconds.

3 Avec la Flandre et la France.

4 Nous invitons le lecteur intéressé par l'ensemble du retraitement et de l'analyse réalisée par l'Aped à consulter le document complet (voir références en fin d'article).

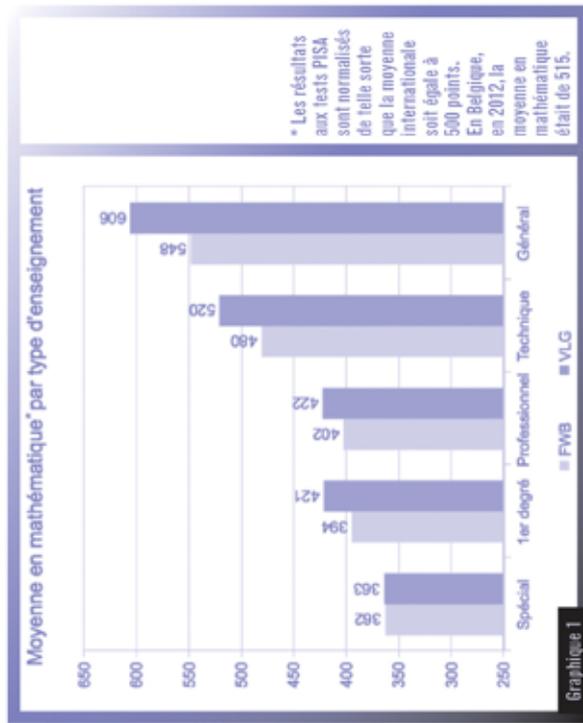
L'étude de l'Aped analyse quatre formes de ségrégation scolaire :

- la filiarisation, qui consiste à diviser précocement les élèves en filières d'enseignement, souvent hiérarchisées ;
  - le redoublement, qui consiste à placer une partie des élèves dans une situation qui entérine et rend définitif leur retard dans une ou plusieurs matières ;
  - la séparation de l'enseignement en réseaux distincts, ayant leurs propres modes de fonctionnement, leurs programmes, leurs pratiques pédagogiques, leurs traditions de recrutement, etc. ;
  - la polarisation sociale des écoles, qui confine une partie plus ou moins importante des publics les plus pauvres (ou les plus riches) dans des établissements à forte concentration sociale.
- Ces quatre formes se recoupent en partie et se renforcent mutuellement : par exemple, les écoles 'ghettos', à forte concentration d'élèves de milieu populaire, proposent principalement des filières qualifiantes ; par exemple encore, la polarisation sociale est plus forte dans le réseau libre que dans l'officiel.

### La filiarisation

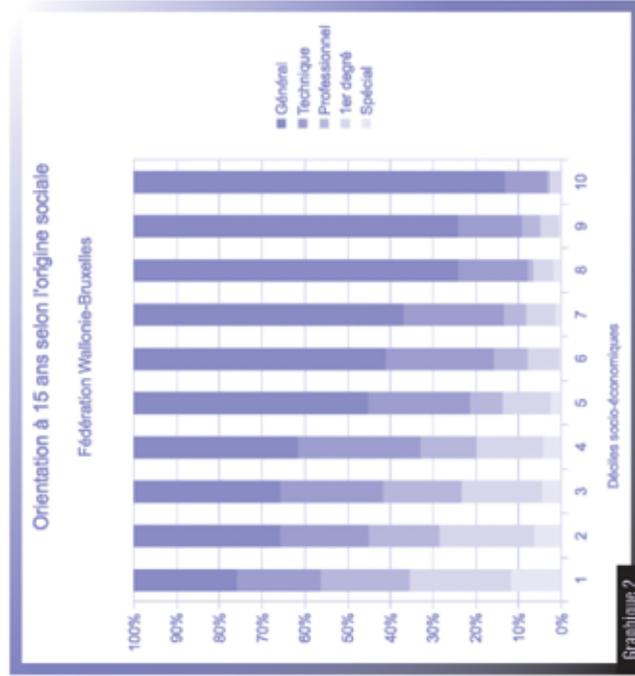
La Belgique appartient aux pays où la sélection en filières d'enseignement hiérarchisées est précoce. Malgré le premier degré commun qui existe officiellement en Fédération Wallonie-Bruxelles, nos élèves entrent souvent dès l'âge de 12 ans dans une école qui organise de l'enseignement exclusivement général ou exclusivement qualifiant. Les élèves qui ont le plus de difficultés en mathématiques feront moins de maths, les autres en feront plus. Cette façon de faire, loin de combler les écarts, ne peut que les creuser. Au contraire, dans les pays nordiques par exemple, la très grande majorité des élèves restent scolarisés dans une filière commune jusqu'à l'âge de 16 ans.

On ne s'étonnera donc pas d'observer, dans les tests PISA belges, d'énormes différences de résultats entre les élèves des grandes filières. Comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, en Fédération Wallonie-Bruxelles, un élève de l'enseignement général obtient, en moyenne, 146 points de plus qu'un élève de l'enseignement professionnel (la Flandre - VLG dans le graphique - détient le record absolu avec un écart de 184 points).



Ceci reflète une triple réalité. Premièrement, la sélection hiérarchisante des élèves qui est à l'origine de l'orientation vers les trois filières. Deuxièmement, la pauvreté des programmes de formation générale dans les filières de qualification : on ne peut pas attendre des élèves qu'ils soient plus performants que ce que visent les référentiels. Troisièmement, il y a probablement un effet d'anticipation de l'orientation : lorsque l'instituteur de fin d'enseignement primaire observe des écarts de niveau entre ses élèves, il peut plus facilement s'en accommoder que ses collègues finlandais ou norvégiens ; le premier sait que ses élèves seront bientôt séparés dans des voies ou des écoles 'adaptées', alors que les seconds devront rendre des comptes à leurs collègues des classes supérieures si les fossés se creusent trop.

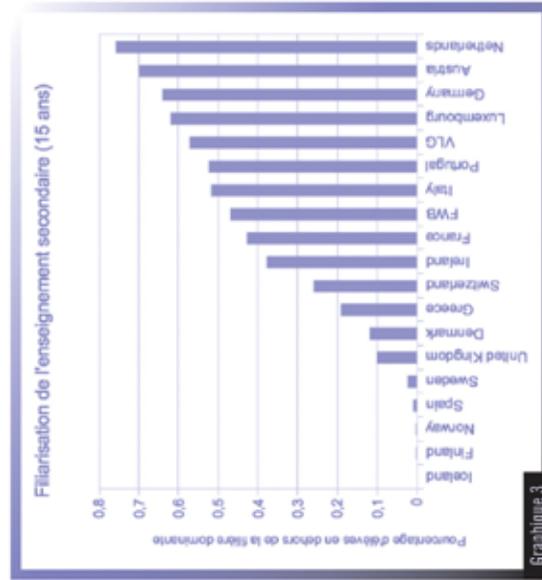
On pourrait se demander où est le lien supposé entre la filiarisation et les inégalités sociales. Il se trouve que le choix d'une (ou l'orientation vers une) filière ne relève pas que de choix objectifs. D'une part, on observe que les familles populaires choisissent plus facilement les filières techniques et professionnelles que les familles aisées ; d'autre part, l'orientation entérine une inégalité sociale de performance qui naît et grandit dès la scolarité maternelle et primaire. Le graphique suivant indique la répartition des élèves de 15 ans par filières, selon leur position sociale. Chacune des dix colonnes représente un décile socioéconomique<sup>5</sup>, du plus pauvre (à gauche) au plus riche (à droite).



5 Le 'décile socioéconomique' détermine une population en tranches de 10% selon leur degré de richesse. Ainsi le 1<sup>er</sup> décile désigne les 10% d'élèves dont les parents sont les plus pauvres et le 10<sup>e</sup> décile les 10% dont les parents sont les plus riches.

On voit bien à quel point l'orientation vers les diverses filières est directement liée à l'origine sociale des élèves. Parmi les enfants du premier décile socioéconomique, seuls 24% sont encore scolarisés dans l'enseignement général à l'âge de 15 ans. Au contraire, au dixième décile, ces taux de participation à l'enseignement général grimpent à 87%.

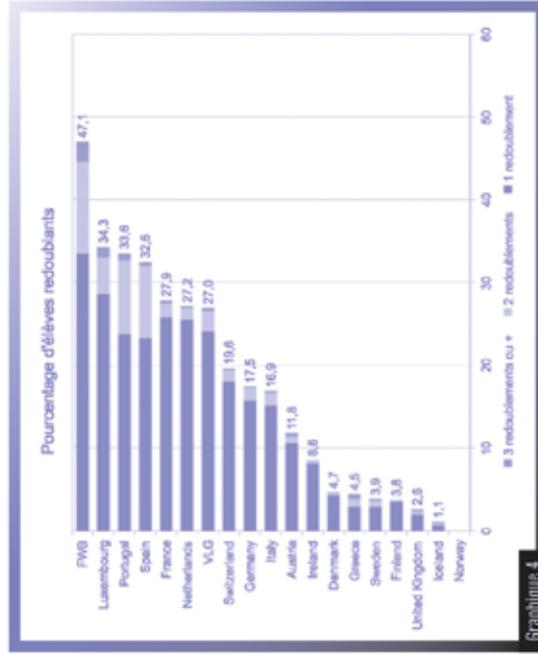
Afin de comparer l'importance de la filiarisation dans les différents pays, l'Aped a calculé quel pourcentage d'élèves se trouvaient en dehors de la filière dominante (c'est-à-dire numériquement la plus importante) à l'âge de 15 ans. Comme le montre le graphique suivant, ces taux sont extrêmement variables d'un pays à l'autre. Ils sont les plus élevés aux Pays-Bas et dans les pays germanophones (qui ont une tradition d'orientation dès l'âge de 10 ans). La France et les systèmes belges (francophone et néerlandophone) viennent juste après. Au contraire, les pays nordiques sont caractérisés par un tronc commun d'enseignement au-delà de 15 ans, donc une filiarisation quasiment nulle.



Graphique 3

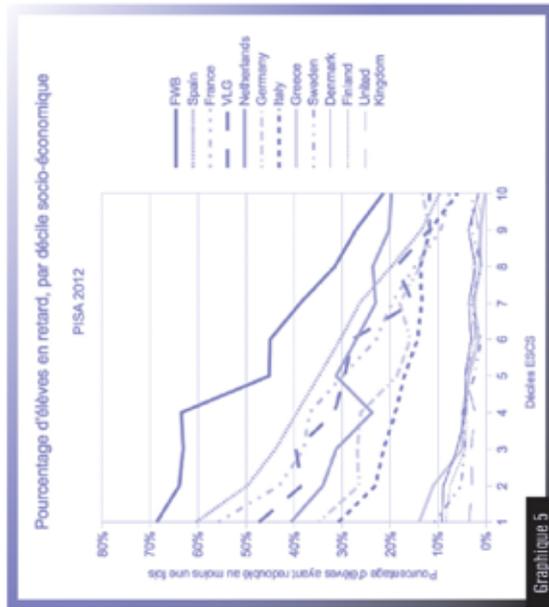
## Les redoublements

En Fédération Wallonie-Bruxelles, près d'un élève sur deux (47%) a déjà redoublé au moins une année à l'âge de 15 ans. Cela signifie qu'un élève sur deux intègre un sentiment d'échec, d'incapacité face aux exigences de l'école. Aucun pays d'Europe occidentale ne connaît une situation aussi délicate. La plupart des pays se situent nettement en dessous de 20%. En Norvège, le redoublement est inexistant dans l'enseignement de base (7 à 16 ans).



Graphique 4

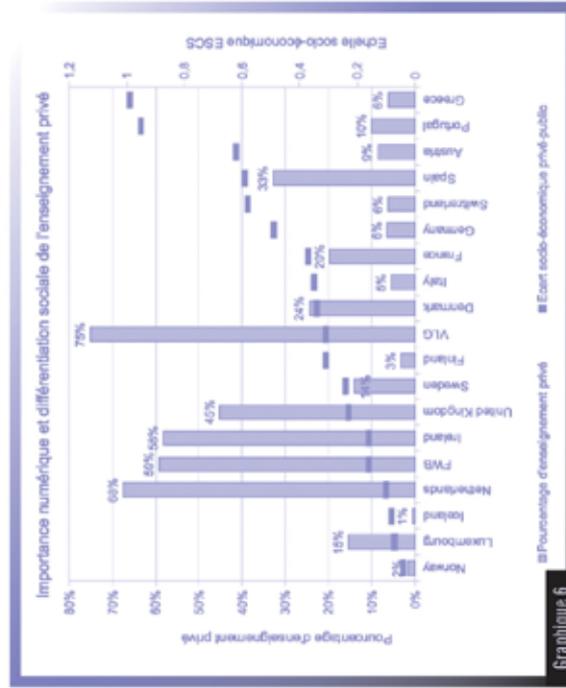
Le constat pour la Fédération Wallonie-Bruxelles s'aggrave encore lorsqu'on observe, sur le graphique suivant, à quel point les taux de redoublement sont étroitement liés à l'origine sociale des élèves. En Fédération Wallonie-Bruxelles, un enfant issu du premier décile socioéconomique a sept chances sur dix d'avoir redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans. Cette probabilité tombe à deux chances sur dix au dixième décile.



On savait depuis longtemps que, du point de vue du progrès des apprentissages de chaque élève, le redoublement est plus souvent contreproductif que productif. Le seul argument en faveur du maintien d'une 'menace de redoublement' est sa capacité supposée à 'motiver' les élèves. Force est de constater qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, particulièrement pour les enfants des milieux populaires, cet argument ne tient pas la route. À partir du moment où 70% des élèves du premier décile sont victimes d'un redoublement, celui-ci ne constitue plus une menace mais une norme à laquelle on se conforme. L'élève 'anormal' est celui qui n'a jamais redoublé !

## La séparation de l'enseignement en réseaux

Le graphique suivant montre tout d'abord (barres verticales claires) que la situation belge, avec un enseignement privé (ou 'libre')<sup>6</sup> majoritaire est plutôt exceptionnelle. Seuls l'Irlande et les Pays-Bas nous rejoignent sur ce point. Et deuxièmement (lignes horizontales foncées) que dans tous les pays, l'indice socioéconomique moyen des écoles privées est systématiquement supérieur à celui des écoles publiques.



Cependant, ce n'est pas forcément dans les pays où l'enseignement privé est numériquement le plus important qu'il se distancie le plus nettement de l'enseignement public sur le plan de la composition sociale des effectifs. La

<sup>6</sup> Dans PISA, les écoles sont classées en écoles publiques et écoles privées. L'enseignement libre subventionné, beaucoup plus développé que l'enseignement privé en Belgique, y a été assimilé à l'enseignement privé.

tendance générale irait plutôt dans le sens inverse. Cela se comprend assez aisément : l'enseignement privé ne peut croître en volume qu'en recrutant dans toutes les catégories sociales. Là où il fut, jadis, un enseignement des classes supérieures, il a dû se démocratiser pour se développer numériquement. C'est typiquement le cas de la Belgique<sup>7</sup> et du Royaume-Uni.

### La polarisation sociale des écoles

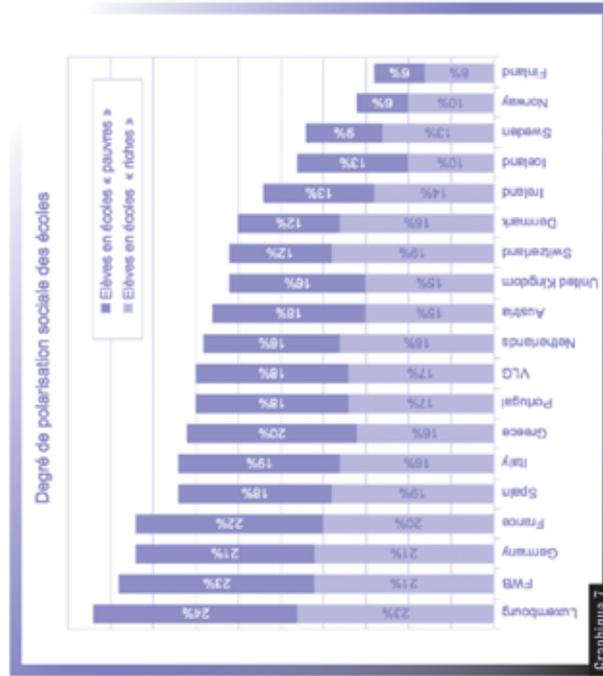
L'expression 'écoles ghettos' est entrée dans le langage courant. Mais à l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, les riches ont aussi leurs écoles socialement ségréguées. La polarisation sociale du tissu scolaire est probablement l'un des aspects les plus visibles de la ségrégation scolaire et l'un des facteurs les plus puissants de l'inégalité sociale qu'elle produit. Elle est, en ce qui concerne la Belgique, la conséquence de l'action conjuguée de deux inerties et d'une force motrice. Les inerties sont la tradition sociale des écoles et la ségrégation sociale résidentielle des quartiers des grandes villes. La force motrice de cette polarisation est le marché scolaire.

Pour mesurer le degré de polarisation sociale des systèmes éducatifs au moyen des données de PISA, l'Aped a commencé par identifier les écoles 'ségréguées' riches et pauvres à partir d'une analyse de la 'dispersion' des élèves en fonction du revenu de leurs parents<sup>8</sup>.

7 Cette situation atypique de la Belgique vaut bien un petit détour historique : la liberté de l'enseignement est inscrite dans la Constitution belge ; et, en 1959, un 'Pacte scolaire' est venu assurer les bases de l'organisation actuelle du système éducatif belge. L'État reconnaissant l'existence d'un réseau libre catholique et s'engageant à assurer son subventionnement.

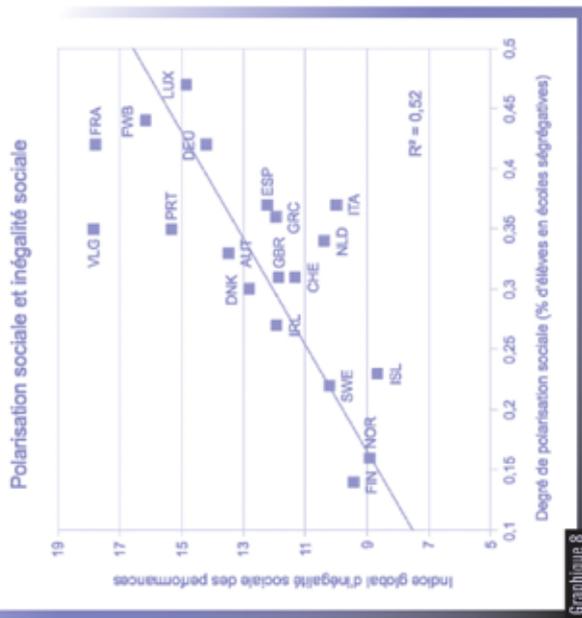
8 Par l'utilisation d'un instrument de mesure statistique appelé 'écart-type'. Le calcul de l'écart-type permet de relativiser la notion d'écoles 'riches' et 'pauvres' en tenant compte de la diversité socioéconomique dans chaque pays.

Le graphique 7 montre que l'enseignement le plus polarisé socialement est celui du Grand-Duché de Luxembourg, avec 47% d'élèves inscrits dans des écoles ségréguées (riches ou pauvres). En d'autres mots, seul un élève luxembourgeois sur deux fréquente une école dont la composition sociale reflète plus ou moins la composition sociale moyenne du pays. La Fédération Wallonie-Bruxelles vient en seconde position. Les pays nordiques ont le moins d'élèves dans des écoles à forte concentration sociale : 14% seulement en Finlande.



À elle seule, cette polarisation de l'enseignement permet déjà d'expliquer une grande partie du classement des pays en matière d'inégalités sociales des résultats. Dans le graphique suivant, les pays sont placés horizontalement selon le taux de ségrégation (pourcentage total d'élèves qui fréquentent des écoles 'riches' ou 'pauvres') et verticalement selon l'indice global d'inégalité sociale des performances des élèves<sup>9</sup>.

9 Dans l'enquête PISA, plusieurs questions ont permis de construire un 'indice économique, social et culturel'



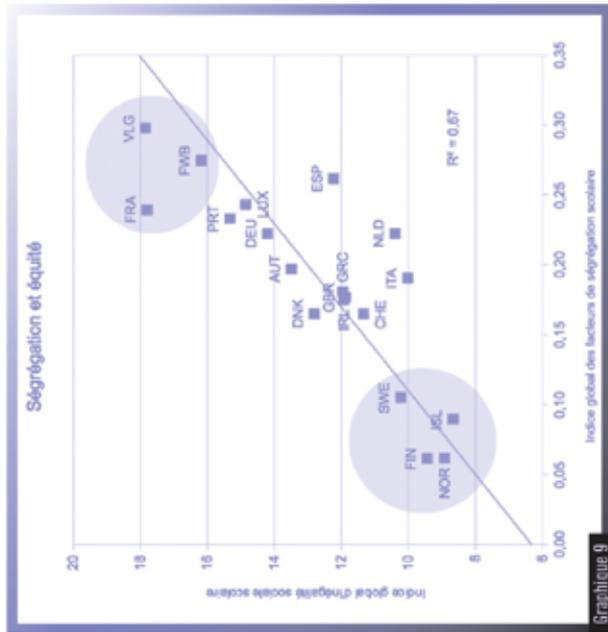
La conclusion est nette : plus les élèves sont séparés d'après leur origine sociale, plus l'inégalité de performances entre eux est importante. Le Luxembourg, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France et l'Allemagne ont les systèmes éducatifs les plus ségrégués sur le plan social. Ils font aussi partie des pays où les différences de performances sont les plus fortes. Inversement, la Finlande, la Norvège, la Suède et l'Islande ont très peu d'écoles socialement ségréguées et les écarts sociaux de performances y sont également les plus faibles. Le coefficient de détermination statistique ( $R^2=0,52$ ) indiqué sur le graphique signifie grosso modo que 52% des différences entre les pays ouest-européens (sur le plan de l'équité) sont

(ESCS - Economic, Social and Cultural Scale). Ces questions portaient sur le nombre de salles de bain au domicile de l'élève (mesure de la richesse des parents), le niveau d'études et de diplôme des parents, leur profession... Plusieurs traitements statistiques réalisés à partir de cet indice ont permis à l'Aped de calculer la part des résultats des élèves pouvant être expliquée par des facteurs socioéconomiques. Selon ce calcul, la Fédération Wallonie-Bruxelles occupe la 3<sup>e</sup> place en termes d'inégalité sociale à l'école, venant juste après la Flandre et la France (ex aequo à la 1<sup>re</sup> place). Le lecteur intéressé par le calcul de cet indice se référera au texte de l'Aped (voir références p. 100).

expliquées par le taux de ségrégation en écoles riches et écoles pauvres. Ceci illustre, si besoin en était, l'importance des politiques visant à réguler davantage les inscriptions scolaires.

### C'est la ségrégation qui produit l'inégalité sociale

Dans le graphique 9, les pays sont placés en fonction de deux indices globaux : l'indice global de ségrégation et l'indice d'inégalité sociale des performances des élèves<sup>10</sup>. La Flandre, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la France combinent généralement plusieurs indices de ségrégation élevés, ce qui



<sup>10</sup> Ces indices ne sont pas détaillés dans cette présentation. L'indice global de ségrégation a été construit à partir des quatre facteurs de ségrégation que sont la filiarisation, le redoublement, la structuration en réseaux et la polarisation sociale. Selon cet indice, la Fédération Wallonie-Bruxelles se classe en 2<sup>e</sup> position des pays dont le système scolaire produit la plus forte ségrégation (juste après la Flandre). Pour l'indice d'inégalité sociale des performances des élèves, voir la note 9.

explique leur position en tête des pays les plus inéquitables. À l'inverse, les pays nordiques ont de très bons scores en matière de ségrégation et par voie de conséquence en matière d'équité.

Le coefficient de détermination statistique ( $R^2=0,67$ ) indique que les quatre facteurs de ségrégation (filiation, redoublement, réseaux et polarisation sociale) expliquent conjointement 67% des différences observées entre pays en termes d'équité scolaire. Autrement dit, seuls 37% des différences entre les résultats des élèves s'expliquent par des facteurs autres tels que leurs capacités individuelles, leur investissement dans leur scolarité, les compétences professionnelles, et les qualités humaines des enseignants...

### Une nouvelle preuve ?

Selon un article publié l'an dernier par l'Aped<sup>11</sup>, le cas de la Suède est un cas particulièrement intéressant à suivre. Pourquoi ? Parce que ce pays a introduit de plus en plus de mécanismes de marché scolaire au cours des quinze dernières années. Alors qu'il avait connu un système éducatif très progressiste et égalitaire, similaire à celui de la Finlande jusqu'au début des années 90, entre 1991 et 1994, un gouvernement conservateur s'attacha à éroder les fondements au nom de la 'liberté de choix' des parents. Il introduisit notamment un système ultralibéral consistant à doter les parents d'un chèque scolaire qui leur permettait de scolariser leur enfant où ils voulaient, dans l'enseignement privé ou public, subventionné ou non. Quand la social-démocratie revint au pouvoir en 1994, elle ne fit rien pour annuler ces dispositions. Ainsi, le secteur privé se développa-t-il progressivement, sous la forme de 'free schools'. En 1991, on n'en comptait que 60 ; en 2000, elles étaient 709. Le nombre d'élèves des free schools est ainsi passé de 20.000 en 1996 à près de 100.000 en 2010. Diverses études réalisées entre 2000 et 2009 ont montré que cette libéralisation de l'enseignement suédois n'a en aucune façon amélioré les performances moyennes des élèves, contrairement à ce qui avait été escompté par ses promoteurs et contrairement à

<sup>11</sup> Nico Hirtt, Finlande, Suède : le déclin des modèles ?, 31 mars 2013, [www.skole.org/spip.php?article1551](http://www.skole.org/spip.php?article1551)

ce que des études partielles (et sans doute partiales) avaient affirmé dans un premier temps. En revanche, ces études indiquent que « le libre choix de l'école en Suède a augmenté la ségrégation sociale et ethnique, particulièrement dans les zones les plus défavorisées »<sup>12</sup>. Une étude de l'OCDE<sup>13</sup> a par ailleurs mis en évidence l'évolution des systèmes éducatifs d'une palette de pays entre 2000 et 2009, soit depuis les premières enquêtes PISA, tant sur le plan des performances globales que sur celui de l'équité. Et, parmi les pays où les performances ont particulièrement diminué et où l'inégalité des résultats s'est particulièrement accrue, on trouve... la Suède ! Selon l'Aped, on est en droit de supposer qu'il faut une dizaine d'années - la durée de scolarisation obligatoire d'une génération - pour que les effets de réformes profondes commencent réellement à se faire sentir. La Suède sortira-elle dès lors bientôt du cercle vertueux des pays les moins inégaux ? Cela risque effectivement de se vérifier dans les années à venir... à moins d'une prochaine et rapide marche arrière...

### Fragments de l'étude de l'Aped réalisée par Nico HIRT

#### Assemblage : Sylvie-Anne GOFFINET Lire et Écrire Communauté française

Nico HIRT, Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? PISA 2012 sans fard et sans voile, in *L'école démocratique*, Aped, n°57, février 2014, 44 p.  
Étude téléchargeable : [www.skole.org/spip.php?article1656](http://www.skole.org/spip.php?article1656)  
Contact : [aped@ecoledemocratique.org](mailto:aped@ecoledemocratique.org)

Étude complète :

<sup>12</sup> Susane WIBORG, Swedish Free Schools : Do they work ?, Centre for Learning and Life Chances in Knowledge Economies and Societies, Research Paper, n°18, 2010, [www.lifelines.org/wp-content/uploads/2010/09/Wiborg-online.pdf](http://www.lifelines.org/wp-content/uploads/2010/09/Wiborg-online.pdf)

<sup>13</sup> OECD, Are Countries Moving Towards More Equitable Education Systems ?, PISA in Focus, vol. 02, 2013.

## Nouvelles animations 2018

Logement : énergie à bras, choix du fournisseur, comprendre ma facture d'énergie, décompte des charges, je n'arrive pas à payer ma facture, le démarchage

Enseignement : notre parcours à l'école, **les inégalités à l'école**, redoublement et décrochage, les relations familles-école, le tronc commun

### Les mallettes Bienvenue en Belgique

Cette animation éditée en 2018 est l'une des nouvelles démarches qui complète, actualise, enrichit le contenu des mallettes pédagogiques «Bienvenue en Belgique» réalisées par Lire et Écrire dans le cadre d'un projet FEI/AMIF.

Ces huit mallettes conçues pour l'animation de modules citoyenneté abordent chacune un aspect de l'organisation sociale de la vie en Belgique. Leur objectif est de proposer aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation d'animations facilitant l'accès à l'information et à la compréhension du fonctionnement de notre société. Destinées plus particulièrement aux personnes primoarrivantes analphabètes ou peu scolarisées, elles peuvent tout aussi adéquatement s'adresser à un public d'origine belge, ainsi qu'à des jeunes en formation.

Bonne découverte !

La création de ces animations est le fruit d'une collaboration avec de nombreuses personnes que nous remercions chaleureusement.



### situation 1

**Emile** est en 3<sup>e</sup> maternelle et l'école pense qu'il devrait redoubler. Le CPMS est d'accord avec cette proposition. Que va-t-il se passer ?

### situation 1

**Louis** est en 3<sup>e</sup> maternelle et l'école pense qu'il devrait recommencer cette année. Le CPMS est d'accord avec cette proposition. Que va-t-il se passer ?

### situation 1

**Jacqueline** est en 3<sup>e</sup> maternelle et l'école pense qu'elle devrait recommencer cette année. Le CPMS est d'accord avec cette proposition. Que va-t-il se passer ?

### situation 1

**Isabelle** est en 3<sup>e</sup> maternelle et l'école pense qu'elle devrait redoubler. Le CPMS est d'accord avec cette proposition. Que va-t-il se passer ?

### situation 2

**Emile** est en 2<sup>e</sup> primaire et a de gros problèmes de santé. Il a de l'asthme et doit s'absenter très souvent pour aller à l'hôpital. Va-t-il réussir son année ?

### situation 2

**Louis** est en 2<sup>e</sup> primaire et a de gros problèmes de santé. Il a de l'asthme et doit s'absenter très souvent pour aller à l'hôpital. Va-t-il réussir son année ?

### situation 2

**Jacqueline** est en 2<sup>e</sup> primaire et a de gros problèmes de santé. Elle a de l'asthme et doit s'absenter très souvent pour aller à l'hôpital. Va-t-elle réussir son année ?

### situation 2

**Isabelle** est en 2<sup>e</sup> primaire et a de gros problèmes de santé. Elle a de l'asthme et doit s'absenter très souvent pour aller à l'hôpital. Va-t-elle réussir son année ?

### situation 3

**Emile** est en 4<sup>e</sup> primaire et l'école pense qu'il devrait redoubler ?  
Que va-t-il se passer ?

### situation 3

**Louis** est en 4<sup>e</sup> primaire et l'école pense qu'il devrait redoubler ?  
Que va-t-il se passer ?

### situation 3

**Jacqueline** est en 4<sup>e</sup> primaire et l'école pense qu'elle devrait redoubler ?  
Que va-t-il se passer ?

### situation 3

**Isabelle** est en 4<sup>e</sup> primaire et l'école pense qu'elle devrait redoubler ?  
Que va-t-il se passer ?

### situation 4

**Emile** est en 6<sup>e</sup> primaire.  
Il a quelques difficultés en math et en lecture. Va-t-il réussir son CEB ?

### situation 4

**Louis** est en 6<sup>e</sup> primaire.  
Il a quelques difficultés en math et en lecture. Va-t-il réussir son CEB ?

### situation 4

**Jacqueline** est en 6<sup>e</sup> primaire.  
Elle a quelques difficultés en math et en lecture. Va-t-elle réussir son CEB ?

### situation 4

**Isabelle** est en 6<sup>e</sup> primaire.  
Elle a quelques difficultés en math et en lecture. Va-t-elle réussir son CEB ?

## **l'école Descrolles**

L'école Descrolles fait partie de la FELSI (Fédération des Etablissements Libres Subventionnés), réseau des écoles non confessionnelles subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a été fondée par le Docteur Homer Descrolles en 1907, pour mettre en œuvre ses principes pédagogiques.

L'observation, la mesure, l'interdisciplinarité, le passage du concret vers l'abstrait, l'importance du groupe-classe et de manière plus générale, l'approche de l'enfant dans sa globalité en respectant son développement font partie de nos fondamentaux.

Notre école offre la possibilité à vos enfants de poursuivre un enseignement général de qualité. Le latin, les sciences et les mathématiques sont les points forts de notre programme.

Nos effectifs permettent de favoriser une pratique centrée sur l'élève où les besoins pédagogiques de chacun sont pris en compte.

Dans chaque domaine, l'équipe enseignante s'efforce d'être présente, active, de se mobiliser, de donner la parole, de susciter l'initiative, et d'entendre les besoins de chacun.

**Pour l'inscription, merci de verser la somme de 2500 € sur le compte BE05 7865 4123 4567 dans les plus brefs délais.**

## **l'école Sainte-Gudule**

Notre objectif : l'excellence !

L'école Sainte-Gudule est une école catholique (réseau libre confessionnel). Notre école offre la possibilité à vos enfants de poursuivre un enseignement général de qualité. Le latin, les sciences et les mathématiques sont les points forts de programme. Vous pouvez être assurés que votre enfant aura un bel avenir devant lui.

Nous n'organisons ni première différenciée ni d'examens de passage, et en cas d'échec, une orientation vers les filières techniques et professionnelles (AOB) sera proposée au jeune en difficulté. Autrement dit, en situation d'échec, il se peut que le jeune ne puisse pas continuer au sein de notre établissement car nous n'organisons pas les filières d'enseignement technique et professionnel.

Située au cœur de Bruxelles, Sainte-Gudule offre à vos enfants de multiples possibilités, tant pédagogiques que culturelles et artistiques. De nombreuses sorties culturelles sont d'ailleurs prévues : musée des Beaux-Arts, expositions diverses, pièces de théâtre, etc.

Nous tenons à vous informer que nous organisons un à deux voyages scolaires par an.

**Pour toutes ces activités, merci de nous verser la somme de 1500 € sur le compte BE05 7865 4123 4567 dans les plus brefs délais.**

## **institut d'enseignement technique et professionnel Pierre Quiroule**

L'institut d'enseignement technique et professionnel Pierre Quiroule fait partie du réseau communal et organise un enseignement de qualité pour les jeunes qui souhaitent avoir un métier en main. Nous proposons :

**en technique de qualification** : électromécanique, langue moderne, mathématique, secrétariat et tourisme ;

**en professionnel** : électricité, mécanique polyvalente, services sociaux, travaux de bureau.

Nous organisons aussi le premier degré différencié pour les élèves qui n'auraient pas obtenu leur CEB. D'ailleurs, étant une école à encadrement différencié (anciennement discrimination positive), chacun y est le bienvenu quel que soit son parcours antérieur.

Notre école est une école «vivante» et multiculturelle. C'est pourquoi des classes passerelles sont prévues pour les élèves primo-arrivants ne parlant pas le français.

Nous accordons une attention toute particulière aux jeunes, notamment ceux qui arrivent en cours d'année, pour qui nous mettons en place un encadrement spécifique.

## **athénée Henry Janson**

L'athénée Henry Janson fait partie de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et organise une offre diversifiée : un enseignement général de qualité ainsi que les filières techniques de qualification et professionnelles.

Les voyages scolaires sont financés par des activités diverses (soupers spaghetti, soirées dansantes) organisées par nos élèves.

Trois objectifs prioritaires sous-tendent notre enseignement :

- 1 l'appropriation par le plus grand nombre d'élèves de savoirs et de compétences indispensables à leur formation supérieure, à leur avenir professionnel, tout en veillant au développement de leur esprit critique ;**
- 2 l'apprentissage de l'autonomie et à la responsabilisation ;**
- 3 la formation de citoyens solidaires, respectueux des autres et tolérants, capables d'agir sur l'évolution de la société et de s'y intégrer.**

Nous considérons que si l'école est d'abord un lieu d'enseignement, elle est aussi un lieu d'ouverture au monde, d'échanges et de vie, et donc de socialisation, dans un climat de respect mutuel.

## Emile

Ses parents ont un salaire élevé.  
Ils sont propriétaires d'une grande maison.  
Ils viennent d'acheter une voiture neuve.

## Louis

Ses parents sont au CPAS.  
Ils louent un petit appartement.  
Ils ont du mal à boucler les fins de mois.

## Jacqueline

Ses parents ont un salaire élevé.  
Ils sont propriétaires d'un grand appartement à Uccle.  
Ils ont une grande télévision et une voiture neuve.

## Isabelle

Son père travaille dans l'associatif et a un salaire de 1800 €.  
Sa mère est au chômage.  
Ils louent un petit appartement.  
Ils ont une voiture d'occasion.

## Emile

Ses parents connaissent ou fréquentent des personnes qu'on appelle «importantes» : un bourgmestre, un avocat, un directeur d'école.

## Louis

Ses parents sont assez isolés, ils connaissent peu de personnes qui ont un diplôme élevé ou qui sont haut placées.

## Jacqueline

Son père va boire des verres avec ses collègues le vendredi soir.

Il connaît peu de personnes en dehors de ce cercle-là.

## Isabelle

Ses parents ont rencontré des personnes qui les ont beaucoup aidés : un prof à l'école, une personne à l'École des Devoirs.

Les parents participent aux réunions à l'école, à des activités ainsi qu'à des réunions dans le quartier.

## Emile

Ses deux parents ont fait des études supérieures.

Sa famille lit beaucoup.

Ils partent en vacances et visitent des musées.

## Louis

Ses parents ont quitté l'école sans avoir de diplôme.

Les membres de la famille lisent peu.

La télévision est leur loisir principal.

## Jacqueline

Son père a un diplôme technique.

Sa famille lit peu.

Ils regardent la télévision tous les soirs.

## Isabelle

Ses parents ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

Sa famille lit beaucoup.

Ses parents aiment les sorties culturelles : théâtre, musées, concerts...

# Présentation du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

études supérieures

emploi métier travail

entreprise de travail adapté

centre de jour  
centre d'hébergement

autres

## ordinaire secondaire spécialisé

Promotion sociale	transition		qualification		forme 4	forme 3	forme 2	forme 1	
	général	technique	technique	professionnel					
OISP	6g 	6t <sub>tr</sub> 	6t <sub>q</sub> 	6p 	7 optionnel 	enseignement général, technique, artistique ou professionnel	enseignement professionnel	enseignement d'adaptation sociale et professionnelle	enseignement d'adaptation sociale
Forem	5g	5t <sub>tr</sub>	5t <sub>q</sub>	5p					
IFAPME	5g	5t <sub>tr</sub>	5t <sub>q</sub>	5p					
Jury	4g	4t <sub>tr</sub>	4t <sub>q</sub>	4p					
Enseignement à domicile	3g	3t <sub>tr</sub>	3t <sub>q</sub>	3p					
Jury	2c		2d						
	1c		1d						

## ordinaire primaire spécialisé

Enseignement à domicile	6p 			
	5p			
	4p			
	3p			
	2p			
	1p			

## ordinaire maternel spécialisé

type 1 Retard mental léger	3m			
type 2 Retard mental modéré ou sévère				
type 3 Troubles du comportement	2m			
type 4 Déficiences physiques				
type 5 Malades et/ou convalescents	1m			
type 6 Déficiences visuelles				
type 7 Déficiences auditives	accueil			
type 8 Troubles d'apprentissage dyscalculie, dyslexie, dysphasie...				